



Cancoires
Indépendants
Belmont

*Agir ensemble,
simplement!*

Cancoires Indépendants de Belmont-sur-Lausanne (CIB)

Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2026, 19h30, Grande salle

Présents-es : 49 membres actifs et 1 membre sympathisant

Excusés-es : 15 personnes

Absents-es : 27 personnes

Ordre du jour :

1. Nomination de 2 scrutateurs ou scrutatrices pour la soirée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2025
4. Rapport du Président
5. Résultats des élections communales, législature 2026-2031
6. Etat de la liste des membres actifs et sympathisants
7. Comptes 2025
8. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
9. Cotisations 2026
10. Budget 2026
11. Activités 2026
 - Propositions du comité
 - Propositions individuelles
12. Elections statutaires
 - du Comité
 - du Président
 - des vérificateurs des comptes et suppléants
13. Divers

Assemblée générale

M. Alfred Roth préside cette 11ème AG des Cancoires Indépendants de Belmont. Au nom du comité, il salue les membres de la Municipalité Mme Nathalie Greiner, syndique, Mme Catherine Schiesser, MM. Damien Cuche et Philippe Michelet, le premier citoyen de la Commune M. Axel Boggio, ainsi que les membres présents et les personnes qui participent pour la première fois à l'assemblée générale.

Il remercie également les personnes qui se sont excusées et rappelle que seuls les membres actifs ont le droit de vote.

1. Nomination de 2 scrutateurs

M. Michael Markides se propose comme scrutateur ainsi que M. Frédéric Michaud.

L'assemblée les remercie.

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour présenté ne fait pas l'objet de demande de modification.

Décision: Il est approuvé à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2025

Le procès-verbal, mis à disposition sur le site des CIB, ne suscite pas de remarque.

Décision : Il est accepté avec remerciements à sa rédactrice.

7 abstentions sont notées.

4. Rapport du président

Depuis la dernière assemblée générale, le comité s'est réuni à 7 reprises, en plus de la participation au comité de campagne.

A l'occasion de la séance du Conseil communal de juin 2025, M. Axel Boggio a été réélu à la présidence du Conseil communal. Les deux vice-présidences sont également restées en mains des CIB, avec M. Ronan Le Cann comme premier vice-président et Mme Cyrielle Suzat comme deuxième vice-présidente.

L'année 2025 a été largement rythmée par la préparation des élections communales de mars 2026.

Le **18 septembre 2025**, une assemblée extraordinaire a permis de redéfinir les valeurs des CIB, d'informer les membres sur l'évolution des échanges avec les autres partis de Belmont et de désigner quatre candidats-es à la Municipalité.

Le **29 octobre 2025**, une nouvelle assemblée extraordinaire a permis de compléter la liste à la Municipalité avec une cinquième candidature, de présenter le nouveau logo et d'informer les membres sur l'organisation du comité de campagne.

Au début du mois de décembre 2025, le comité a pris acte de la démission de M. Christian Blin du comité des CIB et du Conseil communal.

Pour terminer l'année, les CIB ont mis sur pied une fenêtre de l'Avent en collaboration avec la Principessa. Cette manifestation a rencontré un beau succès.

5. Résultats des élections communales, législature 2026-2031

Avant de revenir sur les résultats du scrutin du 8 mars 2026, le président évoque la campagne électorale menée sous la devise « Agir ensemble, simplement ».

Le comité de campagne, composé de Mme Nathalie Greiner, MM. Damien Cuche, Patrice Candaux, Olivier Guignard, Christian Nicolet et des membres du comité des CIB, s'est mis au travail le 29 septembre 2025.

Deux groupes, « Événements » et « Communication », ont été constitués. Une dizaine de séances ont jalonné les prises de décision, notamment pour le choix du logo, les photos des candidats-es, les flyers, les affiches, les envois et l'organisation des popotes dans les quartiers.

Le président relève que les popotes n'ont pas entièrement répondu aux attentes en termes de fréquentation, mais qu'elles ont permis aux candidats-es de la liste CIB de mieux se connaître.

Il adresse ses remerciements à toutes les personnes engagées dans la campagne, ainsi qu'aux membres qui ont contribué aux différentes actions sur le terrain.

Pour la Municipalité, il a manqué 10 voix pour que les cinq candidats-es CIB soient élus-es au premier tour.

Le président félicite chaleureusement Mme Nathalie Greiner, Mme Sandra Gillard, M. Damien Cuche et Mme Sandrine Rainotte pour leur brillante élection. Un bouquet de fleurs leur est remis.

Le président rappelle que la campagne du second tour est déjà en cours et appelle les membres à **soutenir M. Benoît Grossenbacher en vue du scrutin du 29 mars 2026.**

S'agissant du Conseil communal, les **CIB obtiennent 39 sièges**. Le groupe des élus-es comprend 28 hommes et 11 femmes. Le plus jeune élu a 22 ans, le plus âgé 78 ans, pour une moyenne d'âge de 50 ans.

Par l'élection à la Municipalité de Mme Sandra Gillard et de Mme Sandrine Rainotte, les deux premiers viennent-ensuite accèdent également au Conseil communal.

Le président adresse ses félicitations à l'ensemble des personnes élues et remercie toutes celles et tous ceux qui se sont portés candidats-es.

Il relève encore que les CIB disposent de 15 viennent-ensuite et que, pour la prochaine législature, le groupe CIB au Conseil communal est un groupe d'expérience, composé de 24 sortants-es et de 15 nouveaux-elles élus-es.

6. Etat de la liste des membres actifs et sympathisants

A ce jour, les CIB comptent **78 membres actifs** et **14 membres sympathisants**.

En 2025, le mouvement comptait 59 membres actifs et 14 membres sympathisants. Le président relève que l'effet des élections a clairement contribué à cette progression.

Il remercie les nouveaux membres ainsi que les personnes qui ont contribué au recrutement.

Il invite l'assemblée à poursuivre cet effort afin de continuer à étoffer les rangs des CIB.

7. Comptes 2025

M. Jean-Charles Bartolacelli présente les comptes 2025.

Les cotisations des membres actifs sont en hausse en raison de l'arrivée de nouveaux membres en cours d'année. Le nombre de membres sympathisants reste stable.

Le bénéfice de l'exercice 2025 s'élève à CHF 1'837.71.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'élève à CHF 26'237.17, correspondant au solde du CCP. Le capital au 1er janvier 2025 était de CHF 24'399.46. Aucun produit n'a été perçu d'avance.

Le trésorier relève qu'il n'y a plus de cotisations impayées au 31 décembre 2025.

8. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le trésorier donne lecture de son rapport.

Il rappelle que les recettes 2025 proviennent principalement des cotisations annuelles et que les dépenses ont porté sur les frais administratifs, les activités courantes de l'association, les manifestations et le démarrage de la campagne électorale.

Il souligne que, si un montant de CHF 15'000.00 avait été prévu au budget 2025 pour la campagne électorale, les dépenses effectives sont restées inférieures à ce montant, la campagne n'ayant réellement démarré qu'en fin d'exercice. Les dépenses les plus importantes interviendront en 2026.

Il rappelle également que la **cotisation annuelle doit être réglée au plus tard le 30 juin**, que les jeunes jusqu'à 25 ans, en apprentissage ou aux études, peuvent être dispensés de cotisation sur demande et justificatif, et que le respect des délais de paiement reste important pour une bonne gestion financière.

Concernant la participation financière des candidats-es, il explique que, selon la décision prise, les frais de séance photo ont été assumés directement par les candidats-es, à hauteur de CHF 100.00 pour les candidats-es à la Municipalité et de CHF 40.00 pour les candidats-es au Conseil communal, payés directement au photographe.

M. Nicolas Meyer donne ensuite lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Conformément au mandat confié lors de l'assemblée générale du 19 mars 2025, M. Jean-Pierre Bolay et M. Nicolas Meyer ont procédé au contrôle des comptes 2025 le 16 mars 2026. Ils constatent l'exactitude des écritures et la conformité des pièces justificatives.

Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2025 tels que présentés, d'en donner décharge au trésorier et au comité et de relever les vérificateurs de leur mandat.

Décision: l'assemblée accepte les comptes 2025 à l'unanimité et donne décharge au trésorier, au comité et aux vérificateurs.

Le président remercie le trésorier pour son travail.

9. Cotisations 2026

M. Bartolacelli informe que le comité propose de maintenir la cotisation 2026 aux mêmes montants qu'en 2025, à savoir :

- Membres actifs : CHF 100.-
- Membres sympathisants : CHF 20.-

Les jeunes jusqu'à 25 ans, en apprentissage ou aux études, sont dispensés de cotisation sur demande et sur présentation d'un justificatif.

Décision: Cette proposition est soumise au vote et acceptée.

Le président rappelle que, conformément aux statuts, **les cotisations 2026 sont à régler pour le 30 juin 2026.**

10. Budget 2026

M. Bartolacelli présente le budget 2026.

Il explique que le montant prévu pour les frais de campagne est porté à CHF 20'000.-. Cette augmentation s'explique notamment par l'existence d'un second tour, qui n'avait pas été anticipé lors de l'établissement du budget précédent, ainsi que par l'arrivée de nouvelles factures déjà reçues ou encore attendues.

Une discussion s'ouvre sur la prise en charge financière du second tour à la Municipalité.

Plusieurs membres interviennent pour soutenir le principe d'une prise en charge complète des frais du second tour par les CIB, au nom de la solidarité envers le candidat encore en lice.

Le coût du second tour est évoqué à environ CHF 2'500.- à CHF 3'000.-, dont environ CHF 2'850.- hors taxes selon les indications données en séance.

Décision: l'assemblée accepte la prise en charge par les CIB des frais du second tour, ainsi que le budget 2026.

11. Activités 2026

Propositions du comité :

- une séance d'information le **21 mai 2026** à 19h00, à la Grande salle, pour les membres de la législature 2026-2031
- le renouvellement de la participation à l'**action « Cœur à Cœur » en 2026**
- une participation éventuelle au marché villageois du **22 août 2026**

Le président relève qu'une séance spécifique sera également organisée par le bureau du Conseil Communal, destinée aux 60 élus, afin de préparer le début de la nouvelle législature.

Il est également rappelé que l'assermentation et l'installation des autorités communales de la nouvelle législature auront lieu le **11 juin 2026**.

Propositions individuelles :

- M. Jean-Pierre Bolay propose d'organiser, avant les séances du Conseil communal, des séances d'information ou de préparation destinées aux conseillers-ères CIB, afin de permettre une meilleure compréhension des préavis et un échange en amont des débats publics.

Le comité indique s'être déjà penché sur cette question et confirme son intention de mettre en place une telle pratique, probablement le lundi ou le mardi précédant les séances du Conseil communal.

M. Damien Cuche précise que les municipaux pourront se tenir à disposition pour expliquer les préavis, avant de se retirer pour laisser place aux discussions politiques entre conseillers-ères.

- Mme Cyrielle Suzat présente également les moyens de communication du mouvement, à savoir le courriel, le groupe WhatsApp, la page Facebook et le compte Instagram.

Aucune autre proposition individuelle formelle n'est soumise à l'assemblée.

12. Elections statutaires

- du Comité

Le président rappelle que le comité actuel est composé de Mme Cyrielle Suzat, MM. Jean-Charles Bartolacelli, Axel Boggio, Helder de Jesus da Silva et Alfred Roth. Il relève que M. Christian Blin a quitté le comité en cours d'année. Les cinq membres précités se représentent pour un nouveau mandat d'une année.

La candidature de M. Damien Cuche est proposée à l'assemblée. Aucune autre candidature n'est présentée.

Décision: M. Damien Cuche est élu au comité par acclamation.

Le président remercie M. Cuche pour sa disponibilité. La question d'un éventuel second poste à repourvoir reste à clarifier.

- du Président

M. Axel Boggio présente l'élection du président.

M. Alfred Roth se déclare prêt à poursuivre sa fonction de président pour une année supplémentaire. Aucune autre candidature n'est présentée.

Décision: M. Alfred Roth est réélu président par acclamation.

Il remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

- des vérificateurs des comptes et suppléants

Selon le tournus habituel, M. Nicolas Meyer se retire. M. Jean-Pierre Bolay devient vérificateur no 1. Mme Séverine Chabrier devient vérificatrice no 2.

- Suppléant : M. François Moret se propose.

Décision: M. Jean-Pierre Bolay est élu vérificateur no 1. Mme Séverine Chabrier est élue vérificatrice no 2. M. François Moret est élu suppléant.

13. Divers

M. Jean-Pierre Bolay intervient au sujet du logo utilisé durant la campagne électorale. Il relève qu'il le trouve particulièrement réussi et demande s'il ne devrait pas devenir le logo définitif du mouvement.

Le président répond que le comité souhaite conserver ce logo et ne pas relancer un nouveau processus.

Une remarque est formulée dans l'assemblée sur le fait qu'un nouveau vote aurait pu avoir lieu à ce sujet. Le comité répond qu'au vu de l'accueil favorable réservé à ce logo, il n'a pas jugé nécessaire de prolonger la procédure.

Une question est ensuite relayée au sujet d'un éventuel débat public entre les trois candidats du second tour à la Municipalité. Le président indique qu'à sa connaissance, aucune démarche officielle n'a été entreprise par les autres candidats pour organiser un tel débat.

M. Benoît Grossenbacher prend ensuite la parole. Il remercie chaleureusement les membres pour les nombreux messages de soutien reçus après le premier tour et pour

leur engagement dans la campagne. Il appelle chacune et chacun à poursuivre la mobilisation jusqu'au scrutin du 29 mars 2026.

M. Damien Cuche intervient à son tour pour inviter les membres à continuer à parler autour d'eux de l'enjeu du second tour et à soutenir activement la candidature de M. Benoît Grossenbacher.

Sans autre intervention, le président remercie les membres du comité, l'ensemble des membres présents ainsi que toutes les personnes engagées dans la campagne.

La séance est levée à 21h48.

Secrétaire

M. Helder Da Silva

Pour le Comité

M. Alfred Roth, Président

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 28 mars 2026